

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 20 (2005)
Heft: 5

Artikel: Archives des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines : un projet pilote de sauvegarde et de mise en valeur d'un fonds patrimonial
Autor: Papilloud, Jean-Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769308>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nommen. Das Staatsarchiv hat bisher nach archivischen Kriterien die Liste übernommen, auf welcher die Bewerbenden aufgeführt sind. Die Dossiers der sich erfolglos Bewerbenden waren schon früher als nicht archivwürdig deklariert worden.

Abs. 2^{ter} folgt aus dem Recht auf informationelle Selbstbestimmung. Auch wenn diese Bestimmung eine etwas aleatorische Wirkung zeitigen wird, macht sie sowohl in archiverischer Hinsicht wie auch für die Historie Sinn: Etwas anhand von konkreten, gelebten Aktionen wahrnehmen zu können, bietet im Vergleich zum leeren Formular ein nennenswertes Surplus.

Schlussfolgerungen

Angesichts der Uraufgabe der öffentlichen Archive, nämlich eine substanzielle Überlieferung zu bilden und bereitzustellen,

¹ Anregende Lektüre dazu: Rainer Polley, Gesetzliche Einschränkungen der Bewertungskompetenz, in: Bilanz und Perspektiven archiverischer Bewertung, Veröffentlichungen der Archivschule Marburg, Nr. 21, 1994, S. 89–97.

² Im Übrigen ist natürlich darauf zu achten, dass die Anbietungspflicht nicht durch Vernichtungsbestimmungen in Spezialgesetzen unterlaufen wird.

len, ist die Regelung der Bewertungskompetenz einer der Kernpunkte des Archivrechtsgefüges¹. Diese Kompetenz ist in grösstmöglichem Mass beim Fachorgan anzusiedeln und nicht bei der Exekutive oder beim Aktenbildner².

Liegt die Kompetenz beim Archiv und tritt der Fall ein, dass mächtigere Kräfte nicht wollen, dass bestimmte Unterlagen angeboten werden, ist eine Lösung notwendig, welche sich auf diese bestimmten Unterlagen beschränkt. Es gilt, zu verhindern, dass wegen dieses Sonderfalls die generelle Bewertungskompetenz des Fachorgans abgeschwächt wird. So betrachtet kann der Vorgang in Basel-Stadt auch als Affirmation der Bewertungszuständigkeit des Fachorgans betrachtet werden: Eine Ausnahme macht eine Änderung des Gesetzes notwendig.

Der Fall illustriert, wie prekär die Sicherung einer substanziellen, auf archivfachliche Überlegungen, das heisst den Zweckartikel von Archivgesetzen realisierende Überlieferung, sein kann. Sämtliche jüngeren Gesetzgebungsverfahren für Archiverlasse in der Schweiz zeigen, dass das grösste

Problem darin besteht, die uneingeschränkte Anbietungspflicht festzuschreiben, die auch für Personendaten und für Daten gilt, welche besonderen Geheimhaltungsbestimmungen unterliegen. Forschende Forderungen in Sachen Zugänglichkeit von Personendaten tragen dieser Prekarität nicht Rechnung.

In einem gewissen Sinn empfindet das Staatsarchiv Basel-Stadt die Gesetzesänderung als Niederlage. Das bedeutet allerdings nicht, dass wir die Neuregelung verbergen wollen: Die benützende Öffentlichkeit hat nicht nur ein Recht darauf, zu wissen, was nicht überliefert ist, sondern sie hat in wichtigen Fällen ein Recht darauf, dies mitgeteilt zu erhalten.

Wenn die Archive den Anspruch erheben, Handeln nachvollziehbar zu machen, dann muss auch transparent gemacht werden, was in ihrer Domäne tatsächlich geschieht. ■

contact:

E-Mail: josef.zwicker@bs.ch

Dossier «Les archives sonores à l'ère numérique» (II)

Archives des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines

Un projet pilote de sauvegarde et de mise en valeur d'un fonds patrimonial



■ Jean-Henry Papilloud
Directeur de la Médiathèque
Valais
Martigny

ticulier sur un sujet qu'il connaît bien: *Komin lè z'ansètrè fazivon le pan dé sèla*. Par déduction, on comprend qu'il raconte comment, autrefois, on faisait le pain de seigle.

Soucieux de documenter les émissions qu'il réalise depuis novembre 1952, Fernand-Louis Blanc lui demande, comme à chaque participant, des informations complémentaires, une biographie, les textes de ses interventions. La réponse qu'il reçoit de Joseph Coquoz est exemplaire: «Les émissions que j'ai faites à la radio sont des faits authentiques que j'ai vécus moi-même ou dont j'ai été le témoin. Elles ne sont donc tirées d'aucun journal ou livre. Pour vous en donner une traduction, il faudrait que

j'en entende une répétition, car ce n'était qu'une improvisation. Je ne me rappelle pas exactement les termes»¹.

Cinquante ans plus tard, il lui serait possible, s'il vivait encore, de réaliser son vœu, car, il serait certainement relié au réseau Internet et, via le catalogue RERO, il pourrait écouter, jusqu'à plus fâim, sa recette ancestrale.

En effet, dans le cadre d'un projet ambitieux, les émissions de la RSR sur les patois vont être mises en ligne. Dans un délai de trois ou quatre ans, l'ensemble de ce fonds dialectal d'importance nationale sera accessible au public. Déjà depuis plusieurs mois, des dizaines de collaborateurs des ins-

« Il faudrait que j'en entende une répétition ... »

Le 2 juin 1956, Joseph Coquoz, un boulanger de 71 ans, participe, avec une vingtaine de Salvanins, à l'enregistrement de l'émission de la Radio Suisse Romande (RSR): *Un trésor national, nos patois*. Il intervient à plusieurs reprises dans l'émission et en par-

titutions concernées travaillent à ce projet pilote qui ouvre de nouveaux horizons dans la manière de traiter, rendre accessible, documenter et enrichir des archives sonores².

Un fonds sonore exceptionnel

De 1952 à 1992, la Radio Suisse Romande a produit une émission régulière consacrée aux patois de la Suisse romande et des régions voisines (Val d'Aoste, Savoie, Piémont, Alsace d'expression romane). Les archives ainsi rassemblées sur disques gravure directe, puis sur bandes magnétiques de divers formats constituent l'un des fonds dialectaux parmi les plus riches d'Europe. Le dernier animateur de l'émission, qui a fortement contribué à la défense du projet, constate: «Alors que nos parlers vernaculaires sont éteints, moribonds ou en sursis dans quelques isolats épargnés, on mesure aujourd'hui l'importance de ce fonds qui permet, au vu de la diversité des villages couverts, de restituer les traces dialectales sonores qui ont constitué le mode d'expression de la majorité de la population romande jusqu'à un passé récent»³.

40 ans d'émissions

Le fonds des parlers patois de la Suisse romande et des régions voisines comprend 1092 supports qui se répartissent en 1529 émissions. Celles-ci ont des durées variables, qui vont de quelques dizaines de minutes à une heure et demie. Parfois mixées, parfois brutes, elles ont été diffusées sous les titres suivants: *Un trésor national: nos patois* (1952–1978), *Nos patois* (1980–1985), *Provinces nos patois* (1985–1990), et, enfin, *Un patois toujours vivant* (1991–1992).

Le fonds lui-même est subdivisé en fonction des animateurs: Fernand-Louis Blanc et Charles Montandon, 1952–1961; André Rougemont, 1961–1970, Paul Burnet, 1970–1978; Daniel Perret alias Théodule, 1979–1982; Michel Terrapon, 1982–1989; Marie Nora, 1989–1990, Olivier Frutiger, 1990–1992.

Ainsi, durant quarante ans, des centaines de patoisants se succèdent devant le micro pour raconter ce qu'ils ont vécu ou appris de leur monde en pleine transformation.

¹ Archives de la RSR, Fonds patois, dossier 51–82.

² Ce texte s'appuie sur les dossiers constitués tant par l'équipe de la RSR emmenée par M. Ralf Dahler, que par celle de la Médiathèque Valais – Martigny.

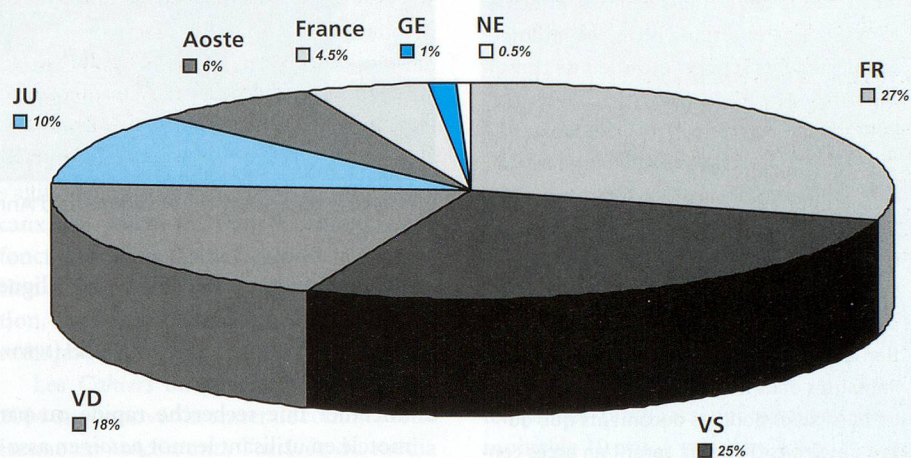
³ Olivier Frutiger, «Le projet de numérisation du fonds patois à la Radio Suisse Romande», dans *Les Inouïs*, bulletin n° 15, RSR, D+A, novembre 1999, p. 2.

⁴ Archives de la RSR, Statuts, 1955.

⁵ Rapport du 22 septembre 2000 adressé à la Médiathèque Valais – Martigny.

Ils le disent sous toutes sortes de formes qui constituent les grands domaines de la littérature orale: des contes, des légendes, des chansons, des prières, mais aussi des œuvres plus novatrices et plus personnelles, des poésies traduisant une sensibilité et une vision du monde originales, des saynètes, des pièces de théâtre, le plus souvent des comédies, qui illustrent la vitalité créatrice des campagnes. On y trouve aussi, bien entendu, de nombreux récits à caractère plus ethnologique sur la vie alpine traditionnelle (vie à l'alpage, travail de la vigne, fêtes, petits métiers, coutumes d'antan ...).

La répartition cantonale et régionale des émissions montre l'importance des régions qui ont conservé plus longtemps leurs traditions:



Des archives scientifiques

Dès ses débuts en 1952, des préoccupations scientifiques animent les producteurs de l'émission. C'est ainsi qu'Ernest Schülé, dialectologue et rédacteur en chef au *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR), apporte sa caution scientifique. Le 16 décembre 1955, à l'initiative du Conseil des patoisants romands et de la Radio-Lausanne, les «Archives sonores des parlers de la Suisse romande et des régions voisines» sont officiellement créées. Ernest Schülé, Eugène Wiblét et Fernand-Louis Blanc en signent les statuts⁴. Le but principal est de «constituer un témoignage sonore authentique des parlers menacés de disparition». L'article trois précise: «A cet effet, les Archives sonores font enregistrer sur disque ou sur bande de magnétophone, toutes les formes d'expression dans ces langages».

Progressivement, les archives s'étoffent avec la création d'une bibliothèque de travail, de carnets d'adresses pour interviewer les meilleurs patoisants des vallées et des villages, de fiches signalétiques pour situer le locuteur dans son contexte socio-économique, de concours de patois, de correspon-

dances avec les milieux des patoisants et les auditeurs nombreux, et surtout de textes enregistrés.

Ce fonds dialectal ne revêt plus d'intérêt pour les programmes RSR. En revanche, il acquiert pleinement une valeur patrimoniale avec le déclin – voire la disparition – des patois. Sollicitées de se prononcer sur la valeur de ces archives, trois personnalités, parmi les meilleurs connaisseurs des dialectes romands, M^{me} Rose-Claire Schülé, dialectologue, M. Andrès Kristol, professeur de dialectologie à l'Université de Neuchâtel et M. Paul-Henri Liard, rédacteur en chef du GPSR, ont confirmé le caractère exceptionnel de ces archives: «Ces enregistrements sont d'autant plus précieux qu'ils viennent combler les difficultés techniques

que rencontraient les scientifiques dans les années 1950. Et nous constatons qu'avec la disparition des derniers patoisants, ce corpus s'inscrit pleinement, tant dans sa forme que dans son contenu, dans notre patrimoine historique, ethnologique et dialectologique. Il appartiendra légitimement à la communauté scientifique de procéder à la critique de cette source de l'histoire orale. Cependant, nous pouvons affirmer que ce fonds sonore constitue un complément bienvenu aux sources majoritairement écrites et qui présentent quelques limites lors de l'étude de langues essentiellement parlées. La graphie la plus rigoureuse ne remplacera jamais l'intonation et l'émotion de la voix d'un locuteur authentique»⁵.

Il est évident qu'un tel fonds, s'il est sauvegardé et mis en valeur, est susceptible d'intéresser plusieurs publics, tels que les institutions cantonales ayant pour mission d'archiver le patrimoine, les scientifiques (dialectologues, ethnologues, historiens de l'oralité), les amis du patois, les écoles (des cours sont organisés dans plusieurs communes valaisannes) et le public en général.

Forts de ces attentes, plusieurs partenaires ont décidé de mettre en commun leurs ressources pour assurer l'avenir et l'utilisation de ces archives patrimoniales.

Qui fait quoi?

- La RSR met à disposition les archives qu'elle a conservées. Elle documente les émissions, prépare les dossiers et les supports pour la numérisation.
- Memoriav, l'Association pour la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Suisse, prend en charge la numérisation des disques en gravure directe et des bandes magnétiques dans son programme d'action 2004-2007.
- La Médiathèque Valais – Martigny établit les textes des émissions, constitue la version électronique des dossiers annexes, effectue le catalogage et assure l'accès, via Internet, aux documents sonores et visuels de consultation.
- RERO, le catalogage collectif des bibliothèques de la Suisse romande, héberge les notices bibliographiques dans son catalogue.
- L'Association pour la présentation et la mise en valeur du patrimoine imprimé en Suisse romande, qui regroupe les grandes bibliothèques cantonales, apporte son soutien au projet. Des accès privilégiés seront implantés dans les institutions du réseau, en particulier pour les documents qui, du fait des droits d'auteur, seront en accès contrôlé.

Une procédure de travail rigoureuse est établie. Elle est construite pour intégrer les différents partenaires et les étapes successives:

1. Inventaire des documents, regroupés par périodes et supports;
2. Numérisation des documents sonores et des documents annexes;
3. Transcription et copie des textes et des traductions disponibles;
4. Catalogage dans RERO et accès en ligne;
5. Complément scientifique (traduction ...)

La phase de test est maintenant terminée. Un échantillon représentatif a été traité. Il est accessible sur le catalogue RERO.



Enregistrement des fifres et tambours d'Anniviers, Sierre.

Copyright: Treize Etoiles, Médiathèque Valais – Martigny.

Pour écouter une des émissions en ligne actuellement, vous devez:

1. Ouvrir le catalogue collectif RERO (www.rero.ch);
2. Effectuer une recherche rapide ou par mot-clé en utilisant le mot *patois* en association avec un des mots suivants: *archives, parlars, trésor, ...* Comme des émissions concernent Bulle, Salvan, Carrouge, Vissoie, Bonfol, Savigny ... ces noms peuvent aussi être recherchés. Tout comme celui des locuteurs: Amélie Surdez, Oscar Pasche, Jules Cordey ...

Pour les plus avancés, il va sans dire que la recherche peut se faire directement en patois. Essayez des termes comme *condzi, tchievr Seguin, piodze, prevolet ...*

Enfin, si vous brûlez de pétrir votre pain de seigle, vous devez rechercher *pan dè sèla*. Le résultat est imparable et le vœu de Joseph Coquoz se réalise dans vos oreilles: vous l'entendez, en *streaming*, raconter la recette que ses ancêtres lui ont léguée.

Bonne écoute! D'autres émissions vont maintenant être régulièrement traitées et

mises en ligne. Plus tard, nous pouvons espérer avoir accès, par ce biais-là ou de manière plus directe encore, aux autres trésors que recèlent les archives de la Radio Suisse Romande. ■

contact:

E-mail:
jhenry.papilloud@mediatheque.ch

Arbido
EN ABO

Tél. 031 300 63 41, Fax 031 300 63 90
E-mail: abonnemente@staempfli.com

Anzeige

ARCHIV-DIENSTLEISTUNGEN VOR ORT

...falls Ihre Originale das Haus nicht verlassen dürfen.

DIE AUFGABE

Die wertvollsten Originale können oft nicht transportiert werden, sei es aufgrund der Beschaffenheit, aus Geheimhaltungsgründen oder wegen des Versicherungsschutzes. Also müssen sie vor Ort bearbeitet werden. Dazu möchten Sie Ihre eigenen Ressourcen verstärken.

DIE LÖSUNG

Wir kommen mit unserem Fachpersonal und mit unseren Gerätschaften bei Ihnen vorbei und erledigen alle Arbeiten bei Ihnen vor Ort: Erfassung und Indizierung, Verschlagwortung, Umverpacken, Digitalisieren, Mikroverfilmen. Ganz nach Ihrem Bedarf.

IMAGING GUBLER
Fachlabor Gubler AG
CH-8552 Felben-Wellhausen
www.mikrosave.ch